



Paris, le 21 mars 2013

## **Monsieur le Premier ministre, à quoi bon la circulaire du 26 août 2012 si les pouvoirs publics ne la respectent pas?**

**Alors que la circulaire du 26 août 2012 prévoit l'anticipation et l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites, les expulsions de populations précaires installées dans des bidonvilles se multiplient, sans qu'aucune mesure prévue par la circulaire ne soit appliquée.**

Depuis le début de l'année, au moins trois camps dans lesquels Médecins du Monde travaillait ont été évacués sans proposition de relogement : le 26 février à Bordeaux, le 8 mars à St Denis et le 19 mars à La Courneuve.

La situation préoccupante dans le camp de La Courneuve avait pourtant été signalée dès le 11 février par une lettre de Médecins du Monde envoyée aux différents acteurs locaux et nationaux, notamment la préfecture et la DIHAL (délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement). MdM y soulignait les conditions de vie alarmantes des 250 personnes installées dans le camp, et plus particulièrement :

- Une absence d'approvisionnement en eau et de ramassage des ordures entraînant des conditions d'hygiène dramatiques
- Des cas de pathologies lourdes et de handicaps nécessitant un suivi médical constant
- Des barrières administratives rencontrées par ces personnes pour accéder à leurs droits fondamentaux, notamment en matière d'accès aux soins
- Les risques sanitaires liés à une menace d'expulsion imminente sans alternative au relogement pérenne pour une population déjà très vulnérable : rupture de soins, aggravation des pathologies, mise à la rue

Médecins du Monde n'a reçu aucune réponse à cette lettre, malgré des relances. L'expulsion du camp de la Courneuve a eu lieu sans aucun diagnostic préalable ni proposition de relogement : la totalité des 250 personnes vivant sur ce terrain ont été laissées à la rue, malgré la présence de personnes extrêmement vulnérables et vivant déjà dans une grande précarité. Parmi elles, des enfants, dont certains handicapés, de nombreuses femmes enceintes, et des adultes souffrant de pathologies chroniques sévères nécessitant un traitement et un suivi régulier. Médecins du Monde a relogé dans l'urgence 3 familles qui présentaient une vulnérabilité sanitaire majeure. Les conséquences de cette expulsion sont inquiétantes : impossibilité de poursuivre le suivi médical des enfants atteints de handicap moteur, d'épilepsie ou de méningite, aggravation de la vulnérabilité des familles, dégradation brutale des conditions de vie et de santé des personnes.

Médecins du Monde constate qu'aucun changement n'est intervenu dans plusieurs départements depuis cette circulaire, et que la politique de harcèlement et de stigmatisation des populations roms se poursuit, au mépris de leur santé et des enjeux de santé publique. Les concertations impliquant associations et acteurs locaux pour construire un diagnostic sur la situation des camps ne sont pas prises en compte et les décisions d'expulsions se font en dehors de ce processus.

**Médecins du Monde demande la mise en application du volet prévention de la circulaire du 26 août 2012 qui doit mettre fin aux expulsions brutales, sans alternative de relogement ni accompagnement. MdM réclame le respect de la dynamique de concertation préalable avant toute expulsion. MdM et d'autres associations ont exprimé leur indignation dans une lettre adressée au Premier ministre Jean-Marc Ayrault en date du 18 mars 2013.**

[Lire la lettre ouverte adressée au Premier ministre Jean-Marc Ayrault](#)

**Pour plus d'informations sur nos programmes, pour caler des interviews ou des reportages sur le terrain, n'hésitez pas à nous contacter.**

**Contact presse**

Agnès Varraine Leca, Emmanuelle Hau & Aurélie Defretin

01 44 92 14 32 / 14 31 / 13 81 - 06 09 17 35 59

[infodm@medecinsdumonde.net](mailto:infodm@medecinsdumonde.net)

[www.medecinsdumonde.org](http://www.medecinsdumonde.org)